

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juillet 2024 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, MM. FERRER, DUREAU, Mme VACQUE, MM. DI PALMA, FORGUES, THIOLON.

**POUVOIRS : Mme LAGUE à M. IMBERT
Mme CASTERA à M. DI PALMA
M. CLAVAUD à M. FERRER**

ABSENT : Mme GALINO, M. LARONDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FERRER

CONVOCACTION du 30.06.2024

ORDRE DU JOUR :

Révision du Plan Local d'Urbanisme
Bilan d'activités 2023 de VGA
Rapport d'activité 2023 Eau 47
Questions diverses.

1. Révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le vendredi 21 juin à 13h30, une réunion s'est tenue à la Mairie du Mas d'Agenais à l'initiative de Mme DESPLATS, responsable à la DDT d'Agen. Ceci en rappel d'un mail du 17 janvier 2024 concernant l'intégration des dispositions de la loi du 22 août 2021 dite « Climat et résilience » dans nos documents d'urbanisme.

De plus, il conviendra d'intégrer également les nouvelles dispositions du SCOT qui est en révision, et va bientôt être arrêté (fin 2024).

C'est la raison pour laquelle il y a lieu d'effectuer une révision de notre PLU.

Les changements opérés par cette loi portent sur l'artificialisation des sols et nous oblige programmer des zones AU (A Urbaniser) par la définition d'enveloppe urbaine. Une étude de densification est désormais obligatoire Cette étude va concerner la période 2021-2031 et sera divisée par 2 par rapport à l'enveloppe actuelle.

La procédure de révision dure en moyenne 3 ans. Elle est subventionnable par l'Etat à hauteur de 25 à 35 % si les dossiers sont déposés avant le 31 décembre 2024.

Le choix du cabinet doit se faire par procédure de marché, c'est la mairie du Mas d'Agenais qui se chargera des formalités au nom du groupement qui rassemble les communes : du Mas d'Agenais, Caumont-sur Garonne et Lagrùère, Ce regroupement s'opère dans l'objectif de diminuer les coûts auprès du cabinet.

Les élus votent à l'unanimité la mise en révision du PLU.

2. Bilan d'activités 2023 de VGA

Les élus valident à l'unanimité le bilan d'activités de 2023.

3. Bilan d'activité 2023 Eau 47

Les élus valident à l'unanimité le bilan d'activités de 2024.

4. Questions diverses.

Néant

La séance est levée à 19 heures 55.

La secrétaire de Séance
Pascal FERRER.

Le Maire
Pierre IMBERT.